

LE TRANSPORT AÉRIEN

LE SERVICE D'ÉVACUATION MÉDICALE PAR HÉLICOPTÈRE DANS LE NORD DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Elle concerne les évacuations médicales par vol de nuit sur hélicoptères monomoteurs qui, depuis janvier, sont interdites en Colombie-Britannique par le ministre et par le premier ministre de la Colombie-Britannique, Bill Bennett. Etant donné que le ministre a offert toute l'aide possible en février, est-ce que cela comporte un budget pour l'affectation du bimoteur Transports Canada S-61 de Prince Rupert aux évacuations médicales d'urgence 24 heures par jour, dans le nord de la Colombie-Britannique?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Pour replacer la question dans son cadre, ce que le député propose de faire et ce qu'il me demande d'autoriser, c'est de permettre à des passagers d'emprunter de nuit des hélicoptères monorotors. Cela est absolument contraire à l'ordonnance sur la navigation aérienne. J'aimerais bien que le député sache ce qu'il veut: est-il en faveur de normes de sécurité sévères, ou veut-il que moi, ministre des Transports, je les viole?

L'HÉLICOPTÈRE STATIONNÉ À PRINCE-RUBERT

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, j'ai parlé à des médecins à ce sujet et ils s'inquiètent de la négligente inaction du ministre. Je demande au ministre s'il est disposé à affecter le S-61. C'est un hélicoptère bimoteur qui est au sol à Prince-Rupert. Il relève du ministre. Est-ce qu'il veut l'affecter, ou du moins livrer l'hélicoptère bimoteur que le comité des transports a promis à Prince Rupert il y a un an?

• (1140)

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, des pourparlers sont en cours entre mes services et la Commission des services sanitaires d'urgence dans la recherche d'une solution. Ce qui est de fait, c'est que l'ordonnance sur la navigation aérienne tient toujours. Ce n'est pas moi, ministre, qui vais déroger à l'ordonnance sur la navigation aérienne.

En outre, il y a divers hélicoptères multirotors en exploitation commerciale. Nous essayons de régler le problème. Il est certain qu'en cas d'urgence, l'hélicoptère de la garde côtière qui est disponible peut être utilisé contre remboursement des frais.

* * *

L'AGRICULTURE

L'INCIDENCE DE LA DIMINUTION DES TAUX D'INTÉRÊT

M. Geoff Wilson (Swift Current—Maple Creek): Monsieur le Président, le taux d'escompte de la Banque du Canada a encore baissé de 81 centièmes hier, ce qui montre qu'on approuve de plus en plus le budget fédéral et l'orientation que le gouvernement a donnée à l'économie.

Questions orales

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek): Ma question s'adresse au ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé. A-t-il déjà calculé les effets de la diminution générale des taux d'intérêt sur les frais de production des agriculteurs?

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)): Monsieur le Président, voilà encore une très bonne question de la part du député. Le paiement des intérêts constitue tous les ans, pour les agriculteurs, une dépense très importante. Compte tenu du total des emprunts sur lesquels les agriculteurs paient de l'intérêt, toute baisse d'un point de pourcentage dans les taux se traduit par des économies de 200 millions de dollars pour ce secteur. C'est donc dire l'importance de la stratégie économique du gouvernement et de ses politiques non seulement pour l'agriculture mais aussi tous les autres secteurs d'activité. Nous tenons à créer des emplois.

* * *

L'IMMIGRATION

LE PROJET D'EXIGER UN VISA DES VISITEURS PORTUGAIS

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Immigration. D'après des rumeurs récentes, la ministre pourrait se plier à la recommandation du ministère et exiger un visa des Portugais à cause des nombreuses demandes de la part de réfugiés. Elle devrait savoir que le problème n'a rien à voir avec ce pays européen...

Des voix: Règlement!

M. Marchi: ... mais avec l'arriéré auquel le gouvernement refuse de remédier. La ministre dissipera-t-elle l'inquiétude et l'irritation croissantes que ressent la communauté canado-portugaise en disant à la Chambre et à cette communauté qu'elle ne se pliera pas à la recommandation ministérielle qui exigerait un visa de tous les visiteurs et les particuliers en provenance du Portugal?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président je tiendrai volontiers cette question pour préavis au nom du ministre d'État à l'Immigration.

LES CONSEILLERS EN MATIÈRE D'IMMIGRATION

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, elle a le titre de ministre de l'Emploi et de l'Immigration. La ministre est-elle disposée à assurer à la Chambre que des visas ne seront pas exigés des Portugais, et au lieu de recourir à ce subterfuge, établira-t-elle un processus à l'égard des réfugiés et s'en prendra-t-elle à ces faux jetons de conseillers auxquels beaucoup de ces problèmes peuvent être imputés?

Des voix: Bravo!